

L'an deux mille vingt-deux, le 7 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la grande salle du foyer rural en séance publique sous la présidence de **Monsieur Philippe EMMANUEL**.

Date de la convocation : 1^{er} avril 2022

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs EMMANUEL - BUCHER - MENGELLE-TOUYA - RAMALHO (à partir du point 3.7) - NOVILLO - SELLEM - STOOS - HOURTOLOU (à partir du point 3.2) - D'ASTA - LEMOINE J. - DA COSTA - BOYE - LE GUELLAUT - POLLION - GAMPACKAT - DEFRANCE - LE DOUAREC - ROQUELLE - VILLAIN - JACOB - GISQUET - MARTEAU - EDEYER.

ABSENTS EXCUSES :

Madame Hélène RAMALHO avait donné pouvoir à Monsieur MENGELLE TOUYA, jusqu'au point 3.6.
Monsieur MAGNIER avait donné pouvoir à Monsieur SELLEM.
Madame DE CAMPOS avait donné pouvoir à Madame D'ASTA.
Monsieur LESQUELIN avait donné pouvoir à Madame BUCHER.
Monsieur LE PAVEC avait donné pouvoir à Monsieur GISQUET.
Madame LOTODE avait donné pouvoir à Monsieur EDEYER.

ABSENT :

Madame BERNARD.

FINANCES

Approbation du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire, présente le compte de gestion de l'exercice 2021 établi par Monsieur le Receveur Municipal pour la commune, dont les écritures et les résultats de clôture sont identiques au compte administratif 2021.

1-Section d'investissement		2-Section de fonctionnement	
Dépenses	1 859 424.86 €	Dépenses	5 668 847.75 €
Recettes	1 143 457.83 €	Recettes	6 664 754.64 €
Déficit exercice 2020	719 519.33 €	Excédent exercice 2020	4 282 938.82 €
Dont reprise budget annexe Eau Potable	+ 75 683.76 €	Dont reprise budget annexe Eau Potable	+ 1 282 211.30 €
Déficit	1 435 486.36 €	Excédent	5 278 845.71 €

Le conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré à l'unanimité,

- Vu les articles L 1612-12 et L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales

⇒ **APPROUVE** le compte de gestion 2021 du Receveur Municipal, dont les écritures et les résultats de clôture sont identiques au compte administratif 2021

1-Section d'investissement		2-Section de fonctionnement	
Dépenses	1 859 424.86 €	Dépenses	5 668 847.75 €
Recettes	1 143 457.83 €	Recettes	6 664 754.64 €
Déficit exercice 2020	719 519.33 €	Excédent exercice 2020	4 282 938.82 €
Dont reprise budget annexe Eau Potable	+ 75 683.76 €	Dont reprise budget annexe Eau Potable	+ 1 282 211.30 €
Déficit	1 435 486.36 €	Excédent	5 278 845.71 €

Fait et délibéré en séance, les Jour, Mois et An susdit
Ont signé au registre, tous les Membres présents.

Acte exécutoire

Affichage le : **12 AVR. 2022**

Le Maire
**Philippe EMMANUEL**